

## Compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2021

Etaient présents : MM OGIEZ DUSSIAUX JEANDEL (pour les délibérations 1, 2 et 3) HOUDRY CASTELA BADER D. ZIETERSKI ANDRE N. JACOB DANNEBEY FRANCHE L. ZIETERSKI C. JACOB SIMEANT SCHIEL DEHAYE PIGNOT DENIS MASSON ENEL DEVITERNE PERROLLAZ BEN ISMAIL

Absents excusés :

L. WEHRLÉN a donné pouvoir à S. DUSSIAUX

C. MATHIS a donné pouvoir à V. BADER

R. CORBERAND a donné pouvoir à M. OGIEZ

L. BABIN a donné pouvoir à C. FRANCHE

B. JEANDEL a donné pouvoir à M. OGIEZ (à partir de son départ)

Secrétaire : S. PIGNOT

---

Le Maire ouvre la séance qui se déroule pour la première fois pour Pulnoy en visioconférence. Le Maire précise qu'il s'agit là d'une réunion de conseil historique.

---

### Approbation du compte-rendu de la séance du 8 mars 2021

Unanimité

---

### Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Pas de commentaire

---

### 1/ Adoption des conditions de tenue du Conseil municipal à distance \_MO

Le Maire explique l'objet de la délibération.

FP souhaite replacer cette délibération dans son contexte : la crise sanitaire dure depuis plus d'un an. Dès le premier confinement, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré puis renouvelé au fur et à mesure de l'évolution de la crise. Le travail à distance a été encouragé dès le début.

Le 17 novembre 2020 a été adopté le règlement intérieur du Conseil Municipal, séance au cours de laquelle FP a attiré l'attention du Maire sur l'absence de mention sur les réunions à distance.

Il aura donc fallu 4 mois d'étude pour arriver à mettre en place, un an après le début de la crise, cette réunion en visioconférence et donc une action citoyenne. La commune a manqué d'exemplarité républicaine, n'hésitant pas à maintenir les réunions au-delà du couvre-feu. Il faudra désormais élargir les réunions en visioconférence pour les Commissions d'Appel d'Offre.

Les circonstances exceptionnelles mentionnées à la page 6 du règlement intérieur ne suffiront peut-être pas. Par ailleurs, FP souligne que la délibération de ce jour est incomplète car ne faisant pas référence à la protection des données et à l'enregistrement des débats. FP souhaite donc que la délibération soit complétée lors d'un prochain conseil.

Le Maire rappelle que les réunions qui ont été organisées en présentiel ont fait l'objet de l'application des gestes barrières. Il précise avoir informé les élus que l'étude était en cours pour organiser les réunions en visioconférence. Le Maire salue les services et Sébastien Pignot pour avoir permis, en lien avec la Préfecture, d'organiser cette réunion en visioconférence, à moindre coût. Le Maire a rencontré quelques personnes qui regrettent de ne pas pouvoir assister aux débats car n'ayant pas accès à internet.

FP souhaite connaître le coût d'une réunion en vision avec Zoom.

Le Maire répond que les réunions avec Zoom sont entièrement gratuites. La seule problématique est le vote sécurisé. Les outils permettant le vote avec Zoom coûtent entre 3 000€ et 5 000€ par réunion.

**Vote : unanimité**

---

## **2/ Bilan de la politique foncière 2020 \_DZ**

DZ explique l'objet de la délibération.

FP précise que le bilan de la politique foncière, tel qu'il est présenté, ne comporte pas la vision stratégique requise pour permettre une bonne communication sur la politique d'aménagement de la ville. Les politiques d'aménagement sont diverses : pôles d'innovation, pôles productifs, préservation des paysages. La politique foncière doit être en cohérence avec le PLUi, le SCOT et le bilan présenté ne l'évoque pas. Le bilan 2020 aurait pu parler de l'artificialisation des sols. FP est également surpris qu'il n'y ait pas un mot sur le classement du bourg et du plan d'eau. La politique foncière est un atout majeur de l'image de la Ville, un outil de marketing territorial.

ZBI demande qui est l'aménageur du projet golf-habitat. Combien y a-t-il de propriétaires terriens ? Combien ont-ils refusé l'offre de l'aménageur ?

DD revient sur les dispositions prises par la précédente municipalité au sujet de la ferme Belin pour permettre de préempter dès la réception d'une DIA et donc éviter une construction de 3 ou 4 étages d'un promoteur. Pour cela, des rapprochements avec Scalen et EPFL ont eu lieu. Les propositions successives du Maire (acquisition amiable, entente avec le propriétaire pour éviter une acquisition ...) inquiètent le groupe d'opposition, d'autant plus qu'aucune place n'est faite à ce projet dans le bilan foncier, laissant à penser que la préférence va à l'aménageur et que la porte est grande ouverte pour l'acquisition par un privé. Si tel est le cas, la municipalité ne maîtrisera plus rien et n'aura aucune garantie sur les constructions envisagées sur le site.

DZ répond qu'aucune DIA n'a été reçue à ce jour en mairie donc le projet continue tel qu'il est et continuera tel qu'il est promis. Concernant le projet golf-habitat, l'aménageur est le groupe Mentor, et non plus Urbavenir puisque les 2 entités sont séparées.

ZBI souhaiterait avoir une réponse à sa question concernant le nombre de propriétaires ayant refusé l'offre de l'aménageur.

Le Maire répond en précisant que depuis le mois de mai dernier, les préoccupations de la municipalité ont été autres que celles concernant les propriétaires fonciers. A la Métropole, la Commune a de nouveaux interlocuteurs sur le sujet. Pulnoy ne veut pas s'opposer à une démarche collective métropolitaine. Le Maire veut rassurer sur la politique foncière qui sera menée. Il souhaite une totale transparence sur ce projet, avec le groupe Mentor. Ce projet est

aujourd'hui lié à une volonté politique métropolitaine. Pulnoy doit montrer son engagement quant aux orientations économiques et écologiques. Il n'est pas question d'aller plus loin aujourd'hui. Le projet est bloqué. Le Maire attend un rendez-vous avec des collègues de la Métropole pour avoir le feu vert. Ce projet s'affine de jour en jour avec Nathalie Houdry et Daniel Zieterski. Le Maire est certain que le projet verra le jour.

Concernant la ferme Belin, le Maire salue la mesure préventive adoptée sous le mandat de Madame Piccoli. Le Maire répète qu'aucune DIA n'a été reçue. Il est en contact avec la famille, c'est un projet familial qui se présente à lui. Il faut de la bienveillance. La municipalité est dans une phase d'étude avec les notaires. Si l'opération peut être réalisée en faisant quelques économies, ce sera bien pour les Pulnéens. Le Maire rappelle qu'il faut se prémunir et se protéger d'une opération hostile. Il reste vigilant. L'opération est dans une logique de cœur de ville que les Pulnéens attendent. Le Maire tiendra les élus informés de l'avancée de ce projet.

DD réitère son inquiétude devant la possibilité d'une opération hostile par un promoteur, que la mairie ne maîtrisera pas.

**Vote : 4 contre (J. Enel, D. Deviterne, F. Perrollaz, Z. Ben Ismail), 23 pour**

---

### **3/ Bilan des actions de formation des élus 2020 \_MO**

Le Maire lit le projet de délibération.

DD, pour la bonne information des Pulnéens, demande des précisions sur la formation de démarrage du mandat, au coût de 700€ par personne.

Le Maire répond que la loi permet aux anciens élus de faire bénéficier du DIFE à tous les élus. Donc le DIFE des anciens élus a permis de financer cette formation. L'objectif de cette formation était de disposer de toutes les informations nécessaires pour débiter le mandat dans les meilleures conditions. Aucun argent n'a été dépensé.

DD répond que cela n'explique pas ce coût important pour une journée. Il demande qui a touché l'argent.

Le Maire répond que l'ADM54 a perçu l'argent de cette formation. Les participants ont pu apprécier la qualité de cette formation. Les formations coûtent cher mais le Maire est assuré que l'argent a été dépensé à bon escient. Si le DIFE des anciens élus n'avait pas été actionné, il aurait été perdu.

MLM ajoute que la formation a été dispensée par 2 intervenants, ce qui peut expliquer le coût.

**Vote : 4 abstentions (J. Enel, D. Deviterne, F. Perrollaz, Z. Ben Ismail), 23 pour**

BJ quitte la séance et donne pouvoir au Maire.

---

### **4/ Approbation du Compte Administratif 2020 \_LS**

Le Maire salue Laetitia Schiel et Sandrine Dussiaux pour la présentation du budget. Ce travail lui a permis de comprendre un peu plus les affres de la comptabilité publique. Il est satisfait du budget primitif, tant sur les aspects techniques et que sur les orientations. Le projet phare est la construction d'un terrain de sports synthétique. Il remercie Gérard Royer et Michelle Piccoli d'avoir laissé les capacités budgétaires pour réaliser ce beau projet, investissement pour une quinzaine

d'années, qui repose sur les dernières technologies écologiques. Il remercie Nathalie Houdry et Nicolas Jacob qui ont soutenu ce projet, qui n'efface pas les autres services que Pulnoy offre à ses habitants. Il faut construire l'après-covid.

Vote :

#### Dépenses de fonctionnement

- Chapitre 011 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 012 : 1 contre (ZBI), 3 abstentions (JE, DD, FP), 23 pour
- Chapitre 014 : 3 abstentions (ZBI, FP, JE), 24 pour
- Chapitre 042 : 3 abstentions (DD, ZBI, FP), 24 pour
- Chapitre 65 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 66 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 67 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 68 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 022 : 3 abstentions (DD, ZBI, FP), 24 pour
- Chapitre 023 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

#### Recettes de fonctionnement

- Chapitre 70 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 73 (fiscalité) : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 73 (autres contributions) : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 74 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 75 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 76 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 77 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 013 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 042 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 002 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

#### Dépenses d'investissement

- Opération 13 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 14 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 15 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 16 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 17 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 18 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 19 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 21 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 23 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 25 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 26 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 28 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

SD et LS précisent que les restes à réaliser sont importants, notamment pour l'opération 28 (rénovation du centre socio-culturel), en raison de la crise sanitaire qui a engendré un décalage des travaux.

DD explique la rafale d'abstentions par la non-implication des élus minoritaires par la majorité dans la gestion budgétaire.

FP ajoute que l'abstention s'explique aussi par le fait qu'il y a certaines nébuleuses, notamment sur le montant d'honoraires (2400 €) à l'opération 26 (golf habitat). FP souhaite savoir à qui ont été versés ces honoraires.

Le Maire répond que les honoraires ont été versés à l'avocat conseil, qui a travaillé sur l'analyse du bail emphytéotique avec Ugolf.

FP demande le nom du cabinet d'avocat.

Le Maire répond qu'il s'agit de Maître Dartois.

ZBI se fait le relais de parents d'élèves de l'école maternelle de la Masserine qui se plaignent de la température de l'eau utilisée pour le lavage des mains des enfants plusieurs fois par jour. L'eau est très froide. Aussi, les parents souhaitent savoir s'il est possible de mettre de l'eau un peu plus chaude.

AA répond que ce sujet a été évoqué au conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre et que le responsable des services techniques va faire intervenir une entreprise pour poser un mitigeur.

ZBI souhaite connaître les modalités et les critères de sélection des commerçants locaux pour l'achat et la distribution des cadeaux aux seniors.

VB répond que 13 commerçants ont répondu favorablement à la proposition de la municipalité et que 1016 personnes ont bénéficié d'un cadeau, en couple, ou individuellement.

ZBI demande si tous les commerçants ont bénéficié de la même enveloppe financière.

VB répond que tous les commerçants n'ont pas eu la même enveloppe puisque les cadeaux de couple, au coût plus élevé, ont été gérés par un seul commerçant. Les cadeaux individuels ont été partagés entre les autres commerçants.

ZBI conclut que certains commerçants ont bénéficié d'une enveloppe plus élevée que d'autres.

VB ne dispose pas de tous les éléments chiffrés mais elle pourra les donner prochainement.

Le Maire précise que tout est tracé et maîtrisé. Tout est transparent. Il salue la performance de Véronique Bader et Sandrine Dussiaux dans la gestion de ce dossier. 1000 personnes ont été livrées en quelques jours.

VB demande si ZBI a eu des retours négatifs de certains commerçants.

ZBI répond que son rôle est de vérifier que l'argent des Pulnéens est bien dépensé.

VB ajoute que le but était de faire plaisir aux seniors de la ville, ainsi qu'aux commerçants en difficulté en cette période de pandémie. Elle réitère sa question concernant d'éventuels retours négatifs de commerçants.

ZBI s'interroge car il y a plus de 13 commerçants sur la commune. Le geste est beau mais il aurait préféré qu'on donne des bons d'achats aux seniors à utiliser chez les commerçants de leur choix.

VB répond que tous les commerçants du centre ont été contactés et que ceux de la porte verte ne sont pas oubliés car d'autres actions seront faites avec eux.

SD annonce les montants dépensés chez les commerçants : Mémorii 3432 €, boulangeries le Broc et le bourg 650 €, Garden Pizza 290 €, Le Four à bois 290 €, Saveurs et compagnie 700 €, Ma Pizza 315 €, Instituts de beauté 300 € chacun, Pharmacie Bloch 197,50 €, Pharmacie du centre 212,50 €, Evolutifs 410 €, Bel hair 200 €.

Pour ZBI, la répartition n'a pas été équitable. Un déséquilibre peut être constaté, notamment au profit d'un commerçant.

Chapitres de dépenses d'investissement

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2021

- Chapitre 21 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 23 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 16 (remboursement de la dette) : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 16 (remboursement Solorem) : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 20 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 40 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

#### Recettes d'investissement

- Chapitre 13 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 10 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 16 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 040 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 21 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 001 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

---

### 5/ Approbation du Compte de Gestion 2020 \_LS

LS donne lecture de la délibération et précise que le compte administratif est en adéquation avec le compte de gestion.

**Vote : 4 abstentions (J. Enel, D. Deviterne, F. Perrollaz, Z. Ben Ismail), 23 pour**

---

### 6/ Affectation des résultats 2020 au Budget Primitif 2021 \_LS

LS donne lecture de la délibération.

**Vote : 3 abstentions (DD, FP, ZBI), 24 pour**

---

### 7/ Vote du Budget Primitif 2021 \_LS

SD précise les critères d'attribution des subventions aux associations : 60% de la subvention n-1 sont attribués automatiquement. Les 40% restants sont attribués selon un nombre de points obtenus par l'association dans le remplissage du dossier, par exemple pour les actions menées pour animer la ville, l'éthique de l'association. Le classement des associations a été déterminé par groupe : culture loisirs, éducation, lien social/animations/solidarité, les associations sportives, humanitaires/citoyenneté.

DD demande comment ont été constitués les groupes de travail pour l'attribution des subventions aux associations car cette année, il s'étonne que l'opposition n'ait pas été invitée aux réunions de travail, comme c'était le cas les années précédentes.

SD précise qu'un mail d'invitation a été envoyé à D. Deviterne, comme tous les ans, pour demander la désignation d'un membre du groupe d'opposition pour participer aux réunions de travail.

DD regrette de n'avoir pas reçu le mail et demande que les mails qui lui sont envoyés le soient aussi à l'ensemble du groupe d'opposition.

Vote des subventions aux associations :

Nom de l'association	Dénomination	Subventions proposées 2021	Vote
ALPE PULNOY	Spectacle Saint Nicolas	1 300,00 €	A l'unanimité
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Sur justificatifs	13 400,00 €	A l'unanimité
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Fonctionnement	500,00 €	A l'unanimité
ASCS SECTION BASKET BALL	Fonctionnement	750,00 €	A l'unanimité
ASPTT ESCALADE	Fonctionnement	800,00 €	A l'unanimité
ASPTT ESCALADE	Sur justificatifs	0,00 €	A l'unanimité
ASPTT CYCLISME	Fonctionnement	200,00 €	A l'unanimité
ASS DÉVELOPPEMENT DE LOANGA	Sur justificatifs	0,00 €	A l'unanimité
ASS DÉVELOPPEMENT DE LOANGA	Fonctionnement	500,00 €	A l'unanimité
ASS.COMMUNALE CHASSE AGRÉÉE	Fonctionnement	300,00 €	1 contre (JE), 26 pour
ASS.SPORTIVE HANDBALL	Fonctionnement	2 784,00 €	A l'unanimité
ASS.SPORTIVE HANDBALL	Sur justificatifs	0,00 €	A l'unanimité
ASSOCIAT.FAMILLES RURALES	Fonctionnement	1 120,00 €	A l'unanimité
ASSOCIAT.FAMILLES RURALES	Sur justificatifs	12 700,00 €	A l'unanimité
CHORALE AUX QUATRE VENTS	Sur justificatifs	0,00 €	A l'unanimité
CHORALE AUX QUATRE VENTS	Fonctionnement	702,00 €	A l'unanimité
CLUB CRÉATIONS ET RENCONTRES	Fonctionnement	160,00 €	A l'unanimité
COMITÉ ANIMATION ET LOISIRS	Brocante	3 200,00 €	A l'unanimité
COMITÉ ANIMATION ET LOISIRS	Manifestations	10 000,00 €	A l'unanimité
COMITE DE JUMELAGE	Fonctionnement	0,00 €	A l'unanimité
COOP.SCOLAIRE MAT. MASSERINE	Fonctionnement	144,00 €	A l'unanimité
COOP.SCOLAIRE MAT.4 VENTS	Fonctionnement	250,00 €	A l'unanimité
COOP.SCOLAIRE MOISSONNERIE	Fonctionnement	424,00 €	26 pour (VB ne prend pas part au vote)
COOP.SCOLAIRE PRIM. MASSERINE	Fonctionnement	234,00 €	A l'unanimité
ÉCOLE DE MUSIQUE PULNOY SAULXURES	Fonctionnement	4 320,00 €	A l'unanimité
ÉCOLE DE MUSIQUE PULNOY SAULXURES	Sur justificatifs	600,00 €	A l'unanimité
F.C. PULNOY	Fonctionnement	4 500,00 €	A l'unanimité
F.C. PULNOY	Sur justificatifs	1 000,00 €	A l'unanimité
GUINÉE ORPHELINAT	Fonctionnement	0,00 €	A l'unanimité
JUDO CLUB DE PULNOY	Fonctionnement	610,00 €	A l'unanimité
L'ALBATROS	Fonctionnement	400,00 €	A l'unanimité
LES AMIS DES SABLONS	Fonctionnement	400,00 €	A l'unanimité
LES AMIS DU VERGER	Sur justificatifs	700,00 €	A l'unanimité
LES AMIS DU VERGER	Fonctionnement	350,00 €	A l'unanimité
LES SENIORS DE PULNOY	Sur justificatifs	7 200,00 €	A l'unanimité
LES SENIORS DE PULNOY	Fonctionnement	540,00 €	A l'unanimité
PROMOTION DU MARCHÉ	Fonctionnement	1 200,00 €	A l'unanimité

PULNOY ACCUEIL SOLIDARITÉ	Repair Café	200,00 €	A l'unanimité
PULNOY LOISIRS	Fonctionnement	300,00 €	A l'unanimité
PULNOY MODELISME	Sur justificatifs	50,00 €	A l'unanimité
PULNOY MODELISME	Fonctionnement	150,00 €	A l'unanimité
PULNOY PETANQUE	Fonctionnement	500,00 €	A l'unanimité
SCOUTS DE FRANCE	Fonctionnement	0,00 €	A l'unanimité
TENNIS CLUB DE PULNOY	Fonctionnement	1 296,00 €	A l'unanimité
UNE ROSE UN ESPOIR	Fonctionnement	50,00 €	A l'unanimité
U GOLF GRAND NANCY PULNOY	Fonctionnement	0,00 €	A l'unanimité
DIVERS		1 166,00 €	A l'unanimité
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2021</b>		<b>75 000,00 €</b>	

Le Maire précise que la brocante n'aura pas lieu cette année. La décision a été prise avec le Président du Comité Animations et Loisirs.

DD réitère sa demande des années précédentes de dissocier les associations de type humanitaire comme Association pour le développement de Loanga des associations locales. Les subventions aux associations humanitaires devraient être inscrites avec celles des associations du même type.

Le Maire répond que la volonté est de montrer ce qui se fait sur le territoire.

LZ ajoute que les associations Pulnoy Accueil Solidarité, à travers le Repair Café ou bien encore France Alzheimer peuvent être qualifiées d'humanitaires car elles rendent service à des personnes qui souffrent. Elle souhaiterait d'ailleurs que les élus d'opposition s'investissent davantage dans les associations.

DD remercie LZ pour la pertinence de son intervention.

JE qualifie l'intervention de LZ de stupide.

Vote du budget primitif 2021

Dépenses de fonctionnement

- Chapitre 011 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 012 : 4 contre (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 014 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 65 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 66 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 67 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 022 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 042 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 68 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 023 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

DD justifie le vote du groupe d'opposition, qui a voté contre le chapitre 012 (charges de personnel). L'augmentation sur ce chapitre est en totale contradiction avec les annonces faites par le Maire lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Les charges de personnel représentaient en 2015 61,5% du budget de fonctionnement. Après quelques efforts de la précédente majorité, ces charges sont passées, en 2019, sous les 60%, soit 59,3%. Aujourd'hui, ce pourcentage repart à la hausse pour atteindre 62%, le comble étant que ce pourcentage s'applique sur un budget en hausse de plus de 8%. L'augmentation du budget est de 200 000€, en grande partie due à l'augmentation des charges de personnel. Comment oser proposer une telle augmentation des dépenses de

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2021



fonctionnement dans cette période d'incertitude ? Une stabilisation pourrait s'accompagner de meilleurs services à la population. DD conclut en disant que les propositions budgétaires vont à l'inverse des annonces faites dans le Rapport d'Orientation Budgétaire. Il demande des explications sur ces contradictions entre les bonnes intentions et la réalité des chiffres présentés.

SD rappelle que les charges de personnel sont élevées car la Commune externalise peu ses services. Chaque départ d'un agent, en retraite ou à la suite d'une mutation, fait l'objet d'une réflexion sur le remplacement. La comparaison entre le Compte Administratif et le Budget Primitif n'est pas représentative en raison de la crise de 2020. SD donne des éléments d'explication sur l'augmentation du chapitre 011 : traitement contre les chenilles, fonctionnement des mercredis récréatifs en année pleine.

Pour DD, la réponse n'est pas satisfaisante. Il parle des charges de personnel. Entre le Budget Primitif 2020 et le Budget Primitif 2021, l'augmentation annoncée est de 9%. Les dépenses de personnel ne sont pas liées à la conjoncture. L'ancien Maire Madame Piccoli avait réussi à stabiliser ces charges.

SD répond que les recrutements étant en corrélation avec le programme politique, elle laisse le Maire répondre sur ce volet.

Le Maire est étonné que des gens de gauche s'opposent à des recrutements. Il faut que les choses puissent se faire. Comment mettre en place le programme politique sans agent supplémentaire ? Il rappelle les volets du programme politique : conseils de quartier, écologie, renfort de la communication. Tout ceci ne peut se faire avec une baguette magique. Le personnel n'est pas une charge mais fournit un travail pour que les Pulnéens puissent avoir les services attendus. Il ajoute que pendant la campagne, les Présidents d'associations ont demandé à avoir un interlocuteur en mairie pour les aider à monter des dossiers de demandes de subventions. Il rappelle qu'à la Métropole, la volonté était de baisser les dépenses de fonctionnement mais qu'au final, elles augmentent de 2,2%. Le Maire soutient pleinement l'augmentation des charges de personnel à Pulnoy et donne rendez-vous à DD dans plusieurs années pour voir le résultat.

Pour FP, avant d'embaucher du personnel, il faut se poser la question de l'efficacité au sein des services publics. Selon FP, si l'on prône le bien-vivre ensemble, il manque du personnel dans le domaine de la sécurité et de la prévention.

DD pense qu'il faut réorienter les activités de certains services qui disparaîtront avec l'intégration importante de la Métropole.

Le Maire est d'accord avec FP pour rendre l'activité des agents efficace.

SD est d'accord avec FP sur le manque de personnel dans le service de police municipale. Il ne faut cependant pas se baser sur des ressentis de la population mais sur des faits. Les services travaillent actuellement sur les Lignes Directrices de Gestion, véritable outil de gestion des ressources humaines. Elle fera un point sur le dossier lors d'un prochain conseil.

ZBI interpelle le Maire sur la part faite au football dans le budget depuis le début du mandat, tant en fonctionnement qu'en investissement : rénovation du terrain vert pour 30 000€, 804 000€ pour la construction du terrain synthétique, consommation d'eau de 8 000€ pour l'arrosage du terrain vert l'été dernier, l'entretien du terrain pour 18 000€ ... Il reproche par ailleurs à la municipalité ne pas avoir lancé un appel d'offres groupé avec d'autres communes pour faire baisser le coût du terrain synthétique. ZBI interpelle également aussi sur le problème des drains du terrain vert. Il estime que même si l'opposition et la majorité sont d'accord sur le fait que le terrain synthétique doit être fait, les travaux sont beaucoup trop coûteux. ZBI rappelle que d'autres clubs de sports de la commune auraient besoin d'investissements eux aussi : un terrain de pétanque pour que les joueurs puissent jouer abrités l'hiver, les 2 terrains de tennis extérieurs ont besoin d'être refaits. ZBI demande de l'équité entre les sports.

Le Maire a le sentiment de pratiquer l'équité. Il a suivi le parcours des dirigeants du foot dans l'élaboration de leur projet et rappelle à ce titre la dimension sociale du terrain synthétique. Le rapprochement avec la ville d'Essey n'a pas été possible car le choix technique n'était pas le même. Concernant l'arrosage du terrain de foot vert, le Maire souhaite que soit ressortie la facture d'eau pour montrer que ce qui a été fait était bien. Le choix a été fait de sous-traiter l'entretien à un professionnel, pour que le terrain d'honneur soit à la hauteur des espérances.

DZ revient sur le problème des drains et précise que sur les 8 drains, une grande partie a été débouchée.

SD rappelle que pendant de nombreuses années, le groupe d'opposition a reproché à la municipalité de ne pas assez investir dans les équipements sportifs. Elle précise que la réfection d'un terrain de tennis extérieur est budgétisée en 2022, réfection qui sera peut-être prise en charge par l'assurance au titre de la décennale.

NJ précise que le tennis n'est pas oublié, que l'équité entre les sports est respectée. Les joueurs risquent de ne pas apprécier les propos de ZBI sur les dépenses excessives liées au foot.

ZBI regrette que NJ dresse les gens les uns contre les autres. ZBI adore le foot, est favorable à la construction du terrain synthétique et les footballeurs savent eux-mêmes que d'autres équipements sportifs doivent également faire l'objet d'investissements.

Le Maire répond qu'il faut faire preuve d'agilité et l'agilité, c'est mettre le curseur au bon niveau.

#### Vote des recettes de fonctionnement

- Chapitre 70 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 73 fiscalité : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 73 autres dotations : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 74 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 75 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 77 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 013 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 042 : 3 abstentions (DD, FP, ZBI), 24 pour
- Chapitre 002 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

FP lance un cri d'alarme et émet un vœu pieux qui serait de créer un véritable budget annexe pour les services aux familles. Les données sont en effet noyées et non exhaustives dans un budget général. Un budget annexe pour ces activités permettrait un suivi plus précis d'une part et d'autre part de faire le lien entre la tarification et le coût réel des services. Cela permet un meilleur contrôle des dépenses. Un budget annexe est un véritable outil d'aide à la décision et de communication pour les administrés. Il serait bon d'étudier cette possibilité dès maintenant.

Pour SD, un budget annexe a des avantages mais demande aussi une gestion lourde. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de budget annexe que les dépenses et les recettes ne sont pas retracées de manière explicite dans le budget.

Le Maire revient sur la nécessité de suivre le budget et de se mobiliser pour aller chercher des subventions.

#### Vote des dépenses d'investissement

- Opération 13 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 14 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 15 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 16 : 3 abstentions (JE, DD, ZBI), 24 pour
- Opération 17 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 18 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

- Opération 19 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 20 : 3 abstentions (DD, FP, ZBI), 24 pour
- Opération 21 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 23 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 26 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Opération 28 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 20 : 4 contre (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 21 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 16 remboursement capital dette : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 16 remboursement Solorem : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 020 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour
- Chapitre 040 : 1 contre (ZBI), 3 abstentions (DD JE FP), 23 pour
- Chapitre 041 : 4 abstentions (JE, DD, FP, ZBI), 23 pour

#### Vote des recettes d'investissement

- Chapitre 13 : 2 abstentions (DD ZBI), 25 pour
- Chapitre 10 : unanimité
- 1068 : 3 abstentions (DD FP ZBI), 24 pour
- Chapitre 16 : 3 abstentions (ZBI DD JE), 24 pour
- Chapitre 040 : 2 abstentions (DD ZBI), 25 pour
- Chapitre 021 : 3 abstentions (FP DD ZBI), 24 pour
- Chapitre 041 : 1 abstention (JE), 26 pour
- Chapitre 001 : 2 abstentions (ZBI FP), 25 pour

#### **8/ Fiscalité locale : vote des taux 2021 \_LS**

LS explique l'objet de la délibération.

**Vote : unanimité**

#### **9/ Actualisation des provisions pour clients douteux 2021 \_SD**

SD explique l'objet de la délibération.

**Vote : unanimité**

#### **10/ Plan de formation 2021 \_SD**

SD explique que le plan de formation proposé est susceptible d'être modifié suite à l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion, qui font l'objet d'un travail collectif avec les agents de terrain sur 3 volets : la santé au travail, l'emploi et les compétences, la valorisation des parcours professionnels.

**Vote : unanimité**

#### **11/ Renouvellement du bail commercial avec La Poste pour la location du bureau de poste \_AC**

AC explique l'objet de la délibération.

Le Maire précise qu'une convention a été signée entre la Poste et l'Association des Maires de France précisant qu'un bureau de poste ne peut fermer qu'avec l'accord du Maire. Le Maire a demandé à AC de chercher à améliorer le service rendu par la Poste.

**Vote : unanimité**

---

**12/ Marchés de travaux pour la rénovation du centre socioculturel - Autorisation donnée au Maire de signer des avenants pour travaux en plus-value (lot 01) et moins-value (lot 04) \_DZ**

DZ explique qu'il essaie de compenser les plus-values par des moins-values.

Le Maire précise que les salles extérieures vont bientôt être libérées. Viendront ensuite les salles autour du patio.

**Vote : unanimité**

---

**13/ Modification de l'article 52 du règlement intérieur du Conseil Municipal \_MO**

Le Maire explique l'objet de la délibération.

**Vote : unanimité**

Le Maire précise que la tenue de la séance en visioconférence ne permet pas de donner la parole au public.

SP, en tant qu'élu au numérique, remercie les équipes qui ont travaillé avec lui pour permettre la tenue de cette première réunion du conseil municipal en distanciel.

PULNOY, le 9 avril 2021

Le Maire

Marc OGIEZ

The image shows a blue ink signature of Marc OGIEZ written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE PULNOY' at the top and '(M. 8-M)' at the bottom, with a central emblem.

Le secrétaire de séance,

Sébastien PIGNOT

A blue ink signature of Sébastien PIGNOT.